

## LISTE DES PIÈCES EXIGIBLES POUR LE MONTAGE D'UN DOSSIER SREP

Exemplaire original du présent dossier, complété et signé par le bénéficiaire
Copie de la pièce d'identité du bénéficiaire NB : pour les cartes délivrées entre le 02/01/2004 et le 31/12/13, la durée de validité est portée à 15 ans.
<i>Justificatif de propriété :</i>  Si propriétaire : copie de l'attestation notariée <b>OU</b> extrait du titre de propriété <b>OU</b> de la taxe foncière (les 2 pages)  Si locataire : autorisation <b>ET</b> copie de la pièce d'identité du propriétaire <b>ET</b> copie du bail
<i>Justificatif d'habitation principale :</i>  Bâtiment de plus de 2 ans : factures <u>de moins de 3 mois*</u> d'électricité <b>OU</b> de téléphonie fixe <b>OU</b> copie de la taxe d'habitation  Construction nouvelle : copie du permis de construire (de moins de 2 ans)
<i>Justificatif d'assurance :</i>  Copie de l'attestation d'assurance habitation de l'année en cours*. Le document fourni doit permettre d'identifier et de localiser clairement le bien assuré.  Si construction nouvelle : engagement du propriétaire à transmettre l'assurance à réception des travaux.
Déclaration d'usage d'eau de pluie en Mairie en cas d'utilisation intérieure de l'eau de pluie pour bâtiment alimenté par le réseau d'eau potable avec preuve de dépôt (tampon de réception de la Mairie).
<i>Justificatif de revenus</i> (uniquement pour les personnes éligibles aux taux de 80 et 90% d'aide) : Avis d'imposition sur les revenus de l'année n-1*
Copie du devis avec mention "bon pour accord"
<i>Justificatif de réalisation :</i>  Copie de la facture (signature et cachet de l'entreprise)  Procès-verbal de réception des travaux signé  Photographies des travaux réalisés (éléments obligatoires)

\*la date de référence est celle du devis